

ASSOCIATION BELLE GARDE

ASSEMBLEE GENERALE du 1^{er} FEVRIER 2016

Maison des Associations

29 rue des Ardouens – Gondrin



Antoine Arnaud de Pardailan, Seigneur de Gondrin, a épousé Paule de Bellegarde en 1602.

Ils ont eu 13 enfants.

L'assemblée est présidée par le Conseil d'Administration de l'Association BG, amputé de 3 administrateurs démissionnaires, dont le remplacement est prévu dans l'ordre du jour.

Les 72 adhérents, à jour de leur cotisation, ont été convoqués à cette Assemblée Générale, soit par courriel, soit par lettre.

Est excusé : J.Claude Lafargue, administrateur.

Chaque adhérent pourra s'il le désire débattre sur chaque projet de résolution. Les délibérations seront ensuite mises au vote qui sera fait à main levée.

Les délibérations de l'ordre du jour sont les suivantes :

- Rapport moral
- Rapport financier
- Administration/gestion
- Modification du règlement intérieur
- Renouvellement des membres du CA
- Désignation d'un membre référent pour la gestion financière.
- Fixation du montant des cotisations 2016
- Changement d'adresse du siège social
- Projets pour 2016
- Questions diverses

1- Rapport moral lu par Gérard DELORT

Le 13 janvier 2015, Claudine notre présidente prévoyait une année 2015 plutôt calme car 2014 avait été particulièrement chargée avec l'organisation du centenaire 14/18 à Gondrin.

Nos objectifs étaient plus modestes mais les réunions mensuelles ont régulièrement permis de réunir un groupe de fidèles.

Le 3 mars : Claudine a reçu le chèque promis par le Crédit Agricole pour notre exposition du centenaire.

Le 4 mai : sortie pique-nique à Castelnau sur l'Auvignon suivi d'une visite guidée de La Romieu passionnante.

Le 29 mai : découverte du site du lavoir de Huau : débroussaillage : « le feu n'a pas tout nettoyé ».

Le 3 juillet : Belle Garde emploie les grands moyens pour parfaire le débroussaillage avec un engin adéquat.

Le 27 septembre : l'estrade du maître autel est construite et posée par Albert et Franck Radigalès à Saint André.

Mais, quelques semaines plus tôt, Claudine nous avait informés qu'une maladie affectant sa vision ne lui permettait plus de poursuivre son travail au sein de l'association Belle Garde.

Stupéfaction générale, le choc a été rude, personne ne s'y attendait, mais, à l'unanimité, Belle Garde devait continuer. Nous nous sommes serrés les coudes et avons assuré, tant bien que mal, les réunions mensuelles, bien soutenus par une vingtaine de participants assidus.

Le 5 octobre : diaporama de Ginette et Mimi sur les villages de l'intercommunalité.

Le 2 novembre : Josiane Mousquey nous a présenté Valence sur Baïse.

Le 7 décembre : Michel Rouilhès nous a fait découvrir Courrensan et Cadignan.

Et le 11 janvier : Marianne nous présentait Lagraulet.

Autour de ces dates, quelques visites aux archives, la découverte de textes anciens, de nouveaux documents et l'annonce de l'attribution d'un local « pour la fin 2015 ».

Le 17 décembre, le repas de fin d'année a clôturé cette année plutôt bancale qui se termine avec l'espoir d'une renaissance ou plutôt d'une reconstruction car il nous est vite apparu que Claudine assumait une présidence multifonctionnelle, assurant à la fois : la communication, les reportages photos, la préparation des réunions, les relations publiques, les recherches aux archives et sur internet, le courrier, la mise à jour du site et j'en oublie sans doute.

Personne au sein de l'association n'a voulu ou pu, s'investir de la sorte et, collectivement, nous avons donc décidé d'assurer une gestion collégiale, chacun des administrateurs apportant sa pierre à l'édifice, selon sa disponibilité et ses compétences.

Nous souhaitons tous que Belle Garde dure et perdure et nous comptons bien sur vous pour nous accompagner dans notre tâche pour que 2016 soit une belle année.

Nous procéderons au vote du rapport moral avec le rapport financier.

2- Rapport financier

ASSOCIATION BELLE GARDE - COMPTABILITE 2015													
	CREDIT/RECETTES						DEBIT/DEPENSES						
	Cotisations	Dons	Vente cartes livres	Repas	Recettes diverses	Subvention	Local & charges	la Gouttière	Lavoirs divers	Saint André	Photos	Visites sorties	Frais divers
janvier	585,00	690,00	10,00		35,00		355,42						42,60
février	150,00	45,00					23,39						114,00
mars	75,00						105,02						
avril	105,00	111,41					571,25						
mai	45,00	1,00	10,00		82,00		40,20					82,00	
juin										323,40			71,90
juillet		16,00	54,00				334,22						4,00
août													
septembre							300,00		132,00				
octobre						400,00				400,00			
novembre	15,00						53,75						
décembre	60,00	510,00		420,00	31,35					25,60		510,00	55,12
totaux	1035,00	1373,41	74,00	420,00	148,35	400,00	1783,25	0,00	132,00	749,00	0,00	592,00	287,62
Revenus totaux :		3450,76											
Dépenses totales		3543,87											
Total livret A		9049,50											
Cash		76,96											
Solde cpte CA		1202,24											

Après vos éventuelles questions, les deux rapports d'activité sont soumis au vote des adhérents.

3- Administration :

Lors de l'AG du 13 janvier 2015, au terme des 3 ans d'exercice, le Conseil d'Administration a été renouvelé et le bureau a été élu pour les 3 années suivantes. La Présidente, la trésorière et le secrétaire désignés après l'AG, sont démissionnaires de leur fonction au 31 dec. 2015. Conformément à l'article 7 des statuts, le Conseil d'Administration a décidé d'assurer la transition et l'Association BG aura une direction collégiale jusqu'au terme des 3 années soit jusqu'à l'AG qui suivra la fin de l'exercice 2017. Cette gestion collective de BELLE GARDE entraîne quelques mesures visant à fixer les modalités pratiques qui lui sont liées. Tout sera décidé conformément aux statuts et au règlement intérieur, avec, si besoin, modification de certains articles du règlement intérieur pour sa mise en conformité avec cette nouvelle organisation.

4- Modification du Règlement Intérieur :

Afin de légaliser cette gestion collégiale, le conseil d'administration actuel s'est réuni le 7 janvier 2016 et a validé cette modification. Il a modifié le règlement intérieur pour les articles liés au fonctionnement du bureau ; les articles 10, 11, 12, 13 et 14 sont abrogés eu égard à la direction collégiale. L'article 9 est remplacé par le texte suivant :

Article 9 : Le conseil d'administration met en œuvre les décisions de l'assemblée générale, organise et anime la vie de l'association, dans le cadre fixé par les statuts. Chacun de ses membres peut être habilité par le conseil à remplir toutes les formalités de déclaration et de publication prescrites par la législation et tout autre acte nécessaire au fonctionnement de l'association et décidé par le conseil d'administration. Tous les membres sont responsables des engagements contractés par l'association.

Le conseil d'administration se réunit au moins 2 fois par an et toutes les fois qu'il est convoqué par le tiers de ses membres. La présence du tiers au moins des membres est nécessaire pour que le conseil d'administration puisse délibérer valablement. Les décisions sont prises au consensus et, à défaut, à la majorité des voix des présents. Le vote par procuration n'est pas autorisé.

Après les questions éventuelles, les résolutions 3 et 4 sont soumises au vote des adhérents.

5- Renouvellement des membres du C.A. :

Le conseil d'administration est composé de 9 membres : actuellement, Janine Baumann, Gérard Delort, Martine Gerdères, JClaude Lafargue, Anne Manceau, Janine Palladin, Claudine Peuvrel, Simone Radigalès, Marianne Sauldubois.

3 administrateurs sont démissionnaires au 31 décembre 2015 : Anne Manceau, Claudine Peuvrel et Simone Radigalès.

Gérard Delort est démissionnaire de son poste de secrétaire mais reste administrateur.

Après consultation et accord des intéressés, le conseil d'administration propose les candidats suivants au Conseil d'administration en remplacement des administrateurs démissionnaires :

Ginette Bourret, Josiane Mousquey et Françoise Munch Leblanc.

Après les questions éventuelles, les candidatures sont proposées au vote.

Le nouveau conseil d'administration élu se réunira lundi 8 février 2016.

6- Relation avec le crédit agricole.

Notre trésorière et notre présidente étant démissionnaire de leur poste, le crédit agricole nous a demandé une accréditation pour que la gestion financière de l'association BELLE GARDE soit reprise par le Conseil d'Administration. Lors de sa séance du 18 janvier 2016, le CA de l'association BG a désigné Janine Baumann, Ginette Bourret et Gérard Delort comme membres référents chargés de la gestion des comptes bancaires. Cette gestion sera effectuée via le site internet du CREDIT AGRICOLE et les documents financiers seront communiqués au conseil d'administration lors de chaque réunion et à chaque demande d'un membre du conseil d'administration.

Après les questions éventuelles, la 6^{ème} résolution est soumise au vote des adhérents.

7- Cotisations 2016 :

Le conseil d'administration propose à l'Assemblée Générale de maintenir la cotisation annuelle d'adhésion à 15 euros. La cotisation de Membre bienfaiteur reste fixée à 100 euro minimum.

Ces cotisations augmentées éventuellement des dons qui pourraient être enregistrés dans le courant de l'année 2016, feront l'objet d'un reçu fiscal nominatif ; il reprendra la totalité des sommes versées sur l'année.

Après les questions éventuelles, la 7^{ème} résolution est soumise au vote des adhérents.

8- Siège social :

Selon l'article 3 des statuts, le siège social est fixé chez le Président en exercice mais notre présidente ayant démissionné et le nouveau local étant maintenant établi à la Maison des Associations, le conseil d'administration transfère l'adresse du siège social à l'adresse suivante : Association Belle Garde, Maison des associations 29 Rue des Ardouens, 32330 Gondrin où une boîte à lettre nous est attribuée.

Après les questions éventuelles, la 8^{ème} résolution est soumise au vote des adhérents.

-oOo-

La partie soumise à vote étant épuisée, nous allons aborder les projets pour 2016 et les questions diverses.

Nouvelle organisation :

BG est une association qui compte une vingtaine de membres actifs dynamiques, curieux du passé de leur village, qui souhaitent s'investir dans les travaux et recherches. Des groupes se sont dessinés l'année dernière sur des thèmes particuliers. Ces projets n'ont pas pu se développer pour diverses raisons. Après étude et analyse, il semble que cela prend du temps car les recherches ne sont pas simples. Il faut travailler avec les gondrinois, les anciens, et, bien sûr, les archives et trouver la documentation qui permet d'avancer. Nous allons donc reprendre ces thèmes en créant des groupes de travail spécifiques. Le fil d'ariane sera le responsable de la communication (Janine Baumann) qui fera le lien entre tous pour diffuser au mieux l'information via le site et les réunions.

Les lavoirs : Janine Palladin et J.CL. Lafargue seront les responsables de ce groupe.

C'est le projet le plus avancé. Lors de la réunion mensuelle du 5 octobre 2015, Jean-Claude avait repris l'historique des lavoirs répertoriés à ce jour. Caubet, toujours fleuri par Mimi, Wall et ses copines ; les Ardouens dénaturé par les travaux d'une construction attenante ; La Gouttère en attente de travaux pour la restauration de l'abri métallique qui se trouve toujours chez le ferronnier Hernandez à Condom ; Polignac est un lavoir privé ; Le Carreté, où les travaux sont plus difficiles ; Peyruc nettoyé régulièrement par Jean-Claude Palladin qui, avec l'aide de Philippe Peuvrel et de Jean-Claude Lafargue a fini de clôturer l'ensemble ; Huau où les abords ont été aménagés.

Pour Huau, en Mai, Jean-Claude avec Philippe Peuvrel, Albert Radigales, André Brach, Jean-Claude Palladin et avec les conseils du Capitaine des Pompiers Bernard Baudé ont pratiqué un premier débroussaillage par le feu. Puis, en juillet, le passage d'un engin a permis de mieux nettoyer le bosquet et taillis. Nettoyage à continuer cette année.

Les lavoirs intéressent aussi l'office du tourisme qui travaille sur un circuit spécifique. Lasdoutz entretenu par la mairie, va lors de la journée « Patrimoine de pays » du 19 juin, faire l'objet d'une visite circuit : cabane de Lian, Lasdoutz.

Nous allons réfléchir à un texte à apposer sur les divers lavoirs pour préciser l'action de Belle Garde mais la signalétique et la communication seront entrepris dans le cadre du développement des circuits.

Eglise et site de Saint André : Gérard Delort et Odette Ducassé sont les membres référents pour le développement du site et ses aménagements.

Les hameaux : Martine Gerderès et Françoise Munch-leblanc seront les responsables du groupe.

Après un début de recherche en 2015 sur le hameau de Gourragne , nous allons reprendre les recherches sur la base d'un inventaire des hameaux en partant du plus ancien document en notre possession ; il date de 1731. Une cartographie devrait voir le jour avec la localisation des hameaux existants à l'époque, et ensuite, nous travaillerons sur un ensemble de lieu-dits proches pour voir comment ils se sont développés. Ce sera une analyse sectorielle, une sorte d'enquête de voisinage sur un groupe de lieu-dit d'un même secteur géographique de Gondrin. C'est un projet ambitieux qui va nécessiter l'aide des anciens mais aussi des occupants actuels. Un questionnaire a été préparé et vous pouvez en prendre un exemplaire si vous habitez, ou avez habité, un ancien hameau de Gondrin. Vous le rapporterez à une prochaine réunion ou bien vous pouvez le mettre dans la boîte à lettres Belle Garde.

L' école : Ginette Bourret et Marianne Sauldubois seront responsables de ce groupe.

C'est un projet important car l'école est un pilier du village. Nous avons la chance de posséder les monographies réalisées pour l'exposition universelle de 1900 par M. Soulé et Melle Dupé. Avec la publication de Jean Ducassé ce sont des documents riches de renseignements. Mais le domaine est vaste et nous aurons besoin d'autres recherches pour nous aider à construire ce projet. Le groupe va se mettre au travail et nous verrons si nous pouvons faire quelque chose sur ce thème d'ici la fin 2016.

Livre sur Gondrin : Janine Baumann et Josiane Mousquey seront responsables de ce groupe.

Après « les images retrouvées » et « le centenaire 14/18 », ce sera le 3^{ème} opus que nous publierons sur Gondrin. Le groupe de travail n'est pas encore constitué et nous avons évoqué plusieurs thèmes. Le choix sera fait rapidement pour que ce livre puisse vous être présenté d'ici la fin de 1^{er} semestre.

C'est autour de ces 5 axes que vont s'organiser les activités de fond de notre association pour 2016. Toutefois, ce travail ne pourra pas donner matière à nourrir nos réunions mensuelles, tout au moins pour le 1^{er} semestre. Nous allons donc maintenant aborder les sujets qui nous occuperont d'ici l'été et compléteront ces dossiers de recherche.

Nouveau local :

Les clés du local prévu par la municipalité nous ont été remises le 7 janvier dernier. De nombreux adhérents ont pu le visiter et force est de constater qu'il ne correspond pas à ce que nous souhaitons. Nous allons demander à rencontrer Monsieur Le Maire à ce sujet.

Pour le moment, Mme et Mr Vernhes nous ont aimablement prêté leur ancien laboratoire et c'est là que nous nous réunissons tous les lundis. C'est une solution provisoire et nous vous tiendrons informés de l'évolution de la situation.

Comme vous l'avez voté, la Maison des associations est maintenant notre siège social et notre élément de liaison sera la boîte à lettres dont nous avons demandé à bénéficier. Si vous souhaitez nous confier des documents, nous adresser une demande, nous informer, utilisez cette boîte à lettres ; elle est située au coin de la maison, à droite en sortant vers le parking.

Agenda :

Le calendrier des réunions a été établi et nous organiserons des réunions internes tous les lundis après-midi à 14h30, 4 place de la Treille, dans les locaux de l'ancien laboratoire Vernhes. Ce sont des réunions de travail. Elles sont ouvertes à tous ceux qui souhaitent s'impliquer dans notre association. Nous disposons aussi d'une bibliothèque bien documentée, gérée par Andrée Lagarde. Si vous êtes intéressés, contactez là. Nous envisageons de créer une rubrique « lecture » sur le site, de façon à mieux faire connaître nos livres.

Le premier lundi du mois sera consacré à la réunion mensuelle qui aura lieu comme d'habitude à la maison des associations.

Les réunions mensuelles du 1^{er} semestre 2016 auront lieu les :

7 mars, 4 avril, 2 mai, 6 juin. Chaque réunion mensuelle est l'occasion de faire le point sur les sujets et études en cours, mais aussi de vous présenter un dossier particulier.

7 mars : Ce sera un diaporama sur Montréal , proposé par Alain Sauldubois.

4 avril : visite de Valence préparée par Josiane Mousquey.

2 mai : Ginette et Mimi nous présenteront la suite de leur reportage sur les villages de l'intercommunalité.

6 juin : journée pique-nique avec un programme qui nous conduira à Blaziert avec ses cadrans solaires ; nous nous arrêterons à Roquepine et nous poursuivrons par la visite de St Orens Pouy Petit, village de caractère.

Les 18 et 19 juin, ce sont les journées du patrimoine de pays dont le thème en 2016, est : METIERS et SAVOIR FAIRE. Nous ferons une petite exposition et le dimanche après-midi, nous accueillerons les participants à la randonnée organisée par le comité départemental du tourisme. Si tout se déroule bien, nous devrions effectuer le lancement de notre livre ce même W.E.

Il est un peu tôt pour parler du 2nd semestre mais nous devrions participer conjointement avec la municipalité, aux journées européennes du patrimoine qui auront lieu les 17 & 18 septembre. Le thème n'est pas encore connu.

Une sortie devrait pouvoir se faire le 3 octobre.

Le repas de fin d'année, que nous souhaitons pérenniser, sera prévu en novembre afin que nous puissions réunir le maximum d'adhérents. Nous allons le préparer suffisamment tôt de façon à pouvoir faire un appel d'offre auprès de plusieurs restaurateurs, dont ceux de Gondrin, chose qui n'avait pas été possible en 2015. Comme pour les années précédentes, les membres bienfaiteurs 2016 seront nos invités pour ce repas.

Photos , site, partenariat locaux :

Il y a parmi vous beaucoup de personnes qui font de la photo. Nous sommes intéressés par tous les patrimoines : les clichés de détails pittoresques, d'anecdotes, de tout ce qui vous touche, vous séduit, vous surprend à Gondrin ou ailleurs dans le Gers. Nous avons besoin de vos images pour alimenter le site BELLE GARDE et augmenter notre portfolio. Pour le moment c'est Mimi qui nous aide mais à plusieurs, c'est plus sympa.

Notre site est encore et toujours une vitrine de nos activités. Il est régulièrement mis à jour et nous voyons qu'il a une fréquentation non négligeable. N'hésitez pas à le consulter. Lui aussi demande des images, des informations. Nous l'étofferons en créant de nouvelles rubriques, en publiant encore plus de document et de photos.

Nous souhaitons mieux communiquer avec les autres associations locales. Nombreux sont nos adhérents qui fréquentent la gym, la chorale, le club du 3^{ème} âge etc... il faut se servir de ces passerelles pour faire circuler l'information. Nos réunions mensuelles seront aussi un tremplin pour mieux communiquer.

Comme vous le voyez, BELLE GARDE a des objectifs ambitieux pour 2016. Nous ne pourrions sans doute pas tout réaliser mais nous avons besoin de votre soutien, celui des gondrinois et de tous les curieux de l'histoire et du patrimoine.

A lundi 7 mars pour d'autres nouvelles et si vous souhaitez nous contacter, voici une liste de moyens de communication.

Adresse postale : ASSOCIATION BELLE GARDE, 29 rue des Ardouens 32330 Gondrin

Réunions de travail le LUNDI à 14h30 au 4 place de la Treille (ancien laboratoire Vernhes)

Réunion mensuelle le 1^{ER} lundi du mois à 14h30 à la maison des Associations 29 rue des Ardouens.

Notre site : www.bellegarde-gondrin.fr rubrique « contact » et adresse des membres du conseil d'administration : jbaumann32@orange.fr; Ginette.bourret@neuf.fr; delort.gérard@free.fr; gerderes.martine@orange.fr; fr.lafargue@orange.fr; mousqueyjosiane@orange.fr; françoise.leblanc44@orange.fr; jean-claude.palladin@orange.fr; marianne.sauldubois@sfr.fr



Anthoine Arnault de pardailhan s.^r de Gondrin montespan con.^{er} d'Etat premier
 mar.^{al} des camps et armées de sa maj.^{tes} Il lun de ses lieuten.^g gnâulx au gouuerné. de
 Guienne porte Escart.^{le} au pré.^{er} de gondrin qui est dor a la tour de queules surmontee de
 trois testes de mores lices d'arg.^t au deux et trois.^{me} de montespan qui est d'arg.^t a une face
 ondee d'arg.^t de trois pieces au quatre.^{me} dor a trois meules de moulin de queules 2. et une
 clef de mesme a coste versie en pal sur le tout d'arg.^t au lion de gen.^{le} a lorle de 7. Escasons de
 sinople qui est de pardailhan